

Sommaire

page 1

Focus sur les 25 ans d'éducation aux langues

- Les programmes du CELV sous le signe de l'innovation
- L'actualité du CELV vue depuis la France

page 4

Projets du CELV

- EOL
- Langue(s) de scolarisation
- Compétences des enseignants
- Conscience linguistique

page 11

L'enseignement des langues en Slovénie

- Entretien avec Bronka Straus

page 14

Ressources

- À explorer sur le web
- Vient de paraître
- Lecture partagée

Pour être informé(e) de la parution de chaque nouveau numéro, abonnez-vous à la veille *Politiques linguistiques et didactique des langues*

<https://bit.ly/zzkegMp>



**France Éducation international,
le nouveau nom du Centre
international d'études**

pédagogiques (CIEP) est point de contact national du CELV depuis 2004. Il relaie les projets et publications du CELV auprès des professionnels français des langues, notamment par le biais de ce magazine semestriel et en participant à l'organisation de séminaires.



**Le Centre européen pour
les langues vivantes (CELV)**

Institution du Conseil de l'Europe située à Graz (Autriche), le CELV offre à ses 33 États membres une plate-forme internationale pour la promotion de l'innovation et des bonnes pratiques dans l'apprentissage et l'enseignement des langues vivantes.

Focus



25 ans d'éducation aux langues : les programmes du CELV sous le signe de l'innovation

Sarah Breslin | Directrice exécutive du CELV

La fin de l'année et l'approche du nouvel an représentent pour beaucoup des moments de réflexion, des moments pour revivre le passé avec ces joies et ces chagrins, et nous permettent de faire un bilan qui doit nous servir à mieux préparer le futur – encore plus, quand il s'agit de la fin d'une décennie.

Pour le Centre européen des langues vivantes du Conseil de l'Europe (CELV), cette fin d'année est d'une importance encore plus grande : elle représente non seulement la fin du programme actuel 2016 -2019, *les langues au cœur des apprentissages*, et le lancement du nouveau programme 2020 -2023 *inspirer l'innovation dans l'éducation aux langues : contextes changeants, compétences en évolution*, mais aussi **notre 25^e anniversaire**. En tant que Directrice exécutive, je voudrais partager mes réflexions à ce moment clé pour le CELV en vous offrant un bilan rapide des résultats du programme actuel, quelques commentaires sur notre conférence spéciale des 5-6 décembre pour fêter ce 25^e anniversaire, ainsi qu'un regard vers le futur et les thèmes du nouveau programme.

Les langues au cœur des apprentissages

Commençons avec le programme actuel du CELV. De nouvelles approches et solutions ont été développées dans le cadre de **dix projets**, en vue de répondre aux défis de l'éducation aux langues identifiés par les États membres du CELV. Pendant une période de trois ou quatre ans, les équipes qui ont conduit ces projets ont puisé dans leurs propres expériences et leurs expertises issues de contextes et de pays différents et se sont appuyés également sur l'expertise de représentants des membres du CELV. Ces équipes ont créé des ressources en ligne et des outils interactifs portant sur une large palette de thèmes clés, afin d'aider les professionnels à mettre en œuvre une vraie éducation aux langues de qualité : **la recherche-action – le CECR et l'assurance qualité – la/langues de scolarisation – la langue dans les matières scolaires – la littérature numérique – l'apprentissage des langues dès le plus jeune âge – les migrants**

adultes – les environnements d'apprentissage – les langues des signes – les compétences des enseignants.

Cette variété des thèmes se reflète aussi dans les **différents formats des ressources** ainsi que dans les groupes cibles : il y a des guides, des études de cas, des glossaires, des matrices interactives, des bases de données contenant des exemples de pratiques prometteuses, des tutoriels en ligne, des enquêtes, des boîtes à outils, des exemples de plans de cours, des plateformes Moodle, des quiz plurilingues, des jeux, des histoires inspirantes, des portfolios, des listes de compétences, des webinaires... Je vous invite tous – enseignants de langues, formateurs, décideurs, chercheurs, fournisseurs de services d'apprentissage, responsables de l'élaboration des programmes d'études, administrateurs, inspecteurs – à vous en inspirer en vous plongeant dans cette boîte à trésor.

Une conférence de haute visibilité

La conférence du CELV des 5-6 décembre 2019 a eu trois objectifs principaux : marquer le terme et le succès du programme actuel et en diffuser les principaux résultats ; lancer le nouveau programme 2020-2023 et célébrer le 25^e anniversaire du CELV. L'interdépendance de ces trois objectifs se fait évidente dans son titre qui lie le passé au présent et au futur : *Les langues au cœur des apprentissages : inspirer l'innovation depuis 25 ans.*

Une occasion d'une telle importance méritait le cadre prestigieux du **Meerscheinschlössl**, un ancien château baroque qui appartient à la Karl-Franzen université de Graz, où se déroulait la première journée de la conférence dont je vais vous donner un aperçu – le contenu intégral est disponible sur le **site web du CELV**. Cette journée remarquable s'ouvrait avec l'artiste Marko Vuoriheimo et ses raps impressionnants en langue de signes. Pourquoi ces pleins feux sur les **langues de signes** qui figurent à plusieurs reprises pendant la conférence, avec un événement qui lui est dédié la deuxième journée ? C'est dû aux développements marquants dans ce domaine, comme l'inclusion au volume d'accompagnement du CECR de descripteurs pour signer, basés en grande partie sur les descripteurs développés dans les projets pionniers **ProSign** du CELV, ainsi que l'approbation récente par le Comité des Ministres de la Recommandation de l'Assemblée parlementaire sur « **la protection et la promotion des langues des signes en Europe** » – deux développements du Conseil de l'Europe qui envoient ainsi un message clair : les langues des signes devraient être considérées comme une partie intégrante d'une éducation aux langues de qualité.

Ce spectacle artistique a été suivi d'allocutions de bienvenue de la part des autorités autrichiennes, un discours d'ouverture de Snežana Samardžić-Marković, Directrice générale de la démocratie du Conseil de l'Europe, un exposé des évolutions du CELV pendant ces 25 années et une table ronde qui a réuni Paul de Sinety, Délégué général à la langue française et aux langues de France, Martina Vuk, Secrétaire d'Etat à l'éducation en Slovaquie, Kristina Cunningham, Chargée principale du multilinguisme à la Commission européenne et Alfred Stingl, ancien maire de la ville de Graz et initiateur du CELV. Avec l'engagement très actif des plus de 160 participants, le rôle de la coopération européenne dans le

renforcement d'une éducation aux langues de qualité et la contribution des langues à une société démocratique, a été vivement débattu.

La deuxième journée s'est déroulée dans les locaux du CELV, avec des ateliers en parallèle, organisés autour des **neuf thématiques** du Centre, la présentation des principaux résultats du programme actuel, ainsi que des aperçus de sa palette d'activités en matière de **formation et de conseil**. Il y a eu également une session plénière consacrée à la diffusion, à l'adaptation et à l'impact des projets, en s'inspirant d'exemples qui ont fait leurs preuves dans les États membres du CELV.

La conférence s'est terminée sur une note très personnelle : Frank Heyworth, consultant expert de longue date du CELV, qui a été étroitement impliqué dans le Centre depuis sa création, nous a raconté comment le Centre a évolué et ce que cette expérience a signifié pour lui. Un moment très émouvant.

Deux autres phénomènes marquent l'importance de cette conférence :

- La présentation d'une ébauche de la **déclaration du 25^e anniversaire du CELV** qui souligne la contribution déterminante d'une éducation aux langues de qualité aux sociétés démocratiques, tout en reconnaissant les enjeux qu'il convient de relever, ainsi que le soutien concret offert par le Centre pour aider les pays membres à répondre à ces défis.
- Une publication commémorative intitulée « Contextes changeants, compétences en évolution : inspirer l'innovation dans l'éducation aux langues depuis 25 ans » avec des témoignages des pays membres et de nos partenaires clés, tels que la Commission européenne et le **forum pour un réseau professionnel**. Cette publication sera bientôt disponible sur le site du CELV.

Cap sur l'avenir : le nouveau programme du CELV 2020-2023

Les 9 et 10 octobre, le Comité de direction du CELV a adopté à l'unanimité un nouveau programme pour 2020-2023 qui propose un programme innovant, exhaustif et très bien adapté aux besoins réels des pays membres pour les quatre années à venir. Le programme, qui compte 9 projets de développement complété par 12 activités de formation et de conseil, traite des thèmes suivants :

- La citoyenneté numérique par l'éducation aux langues ;
- La médiation linguistique ;
- Les langues dans l'enseignement professionnel ;
- Les langues des pays voisins ;
- L'utilisation de l'EMILE pour promouvoir l'apprentissage approfondi et renforcer la diversification des langues, de la maternelle à l'université ;
- Un apprentissage significatif des langues dès le plus jeune âge ;
- L'intégration linguistique des enfants d'origine immigrée ou réfugiée ;
- Les compétences des enseignants et les approches globales pour valoriser toutes les langues dans l'éducation ;



- Une éducation de qualité en romani ;
- Le CECR et son Volume complémentaire pour l'apprentissage, l'enseignement et l'évaluation ;
- La recherche-action pour les enseignants de langues ;
- La langue pour le travail à l'appui des migrants adultes.

Pour marquer le renforcement de la coopération entre le CELV et la politique linguistique du Conseil de l'Europe dans le cadre du Programme intergouvernemental, l'un des projets de développement axé sur les moyens d'évaluer les compétences linguistiques des enfants migrants et réfugiés lorsqu'ils intègrent le système scolaire - un thème qui correspond étroitement aux objectifs éducatifs géné-

raux du Conseil de l'Europe - sera financé dans le cadre du Budget ordinaire du Conseil de l'Europe, ce qui permettra aux cinquante États signataires de la Convention culturelle européenne de participer aux activités liées à ce projet, y compris l'atelier central qui se tiendra à Graz.

L'avenir s'annonce prometteur pour le Centre européen pour les langues vivantes du Conseil de l'Europe. À l'aube de cette nouvelle décennie, c'est un honneur et un privilège de me trouver à la tête de ce Centre unique qui joue un rôle essentiel de médiateur entre les politiques, la recherche, la formation et la pratique dans le domaine de l'éducation aux langues.

L'actualité du CELV vue depuis la France

Claire Extramiana | Chargée de mission auprès du Délégué général à la langue française et aux langues de France, représentante de la France au sein du comité de direction du CELV et vice-présidente

Le **programme du CELV 2016-2019** touche à sa fin. La conférence des 5-6 décembre a été l'occasion de découvrir les ressources produites par les experts des 33 États membres. Retour sur les projets coordonnés par des experts français et sur les ressources disponibles sur le **site du CELV**.

Enrica Piccardo, maître de conférences à l'Université Grenoble-Alpes et Toronto, a coordonné le **projet CECR-QualiMatrix** (Une matrice qualité pour l'utilisation du CECR). On y trouve : une matrice interactive pour l'auto-évaluation ; des exemples de pratiques prometteuses et des tutoriels.

Rebecca Dahm, maître de conférences à l'ESPE Midi-Pyrénées, a coordonné le projet **La/les langue(s) de scolarisation : une feuille de route pour les établissements scolaires**. Conçues pour promouvoir la reconnaissance de la dimension linguistique des enseignements scolaires par la communauté éducative dans son ensemble, les ressources contiennent en particulier des enquêtes à mener auprès des parties prenantes et une boîte à outils pour soutenir le développement de l'école.

Christian Ollivier, professeur des universités à La Réunion, a coordonné le **projet e-lang** (Vers une littératie numérique pour l'enseignement et l'apprentissage des langues). Son équipe a élaboré une approche didactique pour l'intégration d'outils et de ressources numériques dans l'enseignement des langues. L'objectif est d'amener les apprenants à devenir des usagers des langues autonomes et des citoyens acteurs sur la Toile.

Jonas Erin, inspecteur général de l'Éducation nationale (allemand), a coordonné le **projet EOL** (Des environnements d'apprentissage optimisés pour et par les langues vivantes). Prenant en compte l'ensemble des acteurs de l'éducation, l'équipe d'experts a réalisé une formation en ligne et 52 outils conçus pour soutenir la construction d'environne-

ments favorables aux langues au sein des établissements scolaires. Plus d'une centaine d'écoles de 16 pays européens y ont participé.

Plusieurs experts français ont également été membres d'équipe des projets qui suivent :

Christophe Portefin, directeur de l'organisme de formation Accentonic (Île-de-France) a contribué au projet **La langue pour le travail – Outils de développement professionnel**, coordonné par Matilde Grünhage-Monetti (Allemagne). Le projet encourage l'apprentissage de la langue du pays d'accueil dans une visée d'insertion professionnelle des migrants adultes. A ainsi été réalisé : un guide pratique (« Comment aider les migrants adultes à développer leurs compétences langagières en lien avec le travail »).

Jérôme Béliard, enseignant géographe à l'ESPE de Nantes, a contribué au projet **Développer la conscience linguistique dans les matières scolaires**, coordonné par Marita Härmälä (Finlande). Les ressources produites s'adressent aux enseignants de toutes les disciplines pour les aider à identifier les besoins linguistiques de leurs apprenants et à fournir un accompagnement ciblé à ces derniers. Sont en particulier proposés : du matériel pour sensibiliser à la différence entre le langage de tous les jours et le langage spécifique à une matière scolaire et des procédures pour répondre aux besoins linguistiques des élèves dans différentes matières.

Francis Goullier, inspecteur général honoraire de l'Éducation nationale (Allemand) a participé au projet **Vers un Cadre européen commun de référence pour les enseignants de langues**, coordonné par Lukas Bleichenbacher (Suisse). Les ressources favorisent la transparence et la cohérence dans la formation des enseignants de langues. On y trouve en particulier : un guide des cadres et des instruments portant sur les compétences des enseignants ; des exemples pratiques de la façon dont les outils sont utilisés dans divers contextes, y compris un examen critique des programmes nationaux.

Nouveau programme pour la période 2020-2023

Le récent appel à propositions pour ce programme a suscité près de 400 candidatures. Relayé en France à l'occasion du séminaire annuel du CELV qui s'est tenu le 13 mars dernier à France Éducation international (nouveau nom du CIEP), il a suscité 38 candidatures françaises (10 candidatures de projet et 28 candidatures individuelles). Deux projets seront coordonnés par des experts français. Les candidatures individuelles retenues seront connues début 2020 et seront publiées via le prochain numéro du *Courriel européen des langues*, de même que les activités de formation et de conseil.

Citoyenneté numérique par la formation en langues, projet coordonné par **Christian Ollivier**, professeur des universités à l'Université de La Réunion. Le projet entend permettre aux apprenants de devenir des citoyens capables d'utiliser, dans plusieurs langues, les « nouveaux » médias de façon critique et autonome. Il s'appuiera sur les politiques nationales et les recommandations du Conseil de l'Europe.

Pass'Langues : évaluer pour valoriser la compétence plurilingue des élèves, projet coordonné par **Isabelle Audras**, maître de conférences à l'Université du Mans. L'idée du projet est de développer des expérimentations existantes sur l'évaluation de compétences en langues (langues familiales) et de réfléchir à une autre forme d'évaluation/certification avec des modalités d'activités plurilingues favorisant la mise en synergie des apprentissages langagiers et des répertoires plurilingues des élèves (nouveaux arrivants notamment).

Projets du CELV



Le projet EOL – Des environnements d'apprentissage optimisés pour et par les langues

Jonas ERIN | Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche, coordinateur européen du projet EOL

Conduit dans le cadre du plan quadriennal 2016-2019 du Centre Européen des Langues Vivantes (CELV), le projet de recherche-action EOL a pour objectif de développer à travers la question des environnements d'apprentissage une **vision holistique des enjeux linguistiques dans l'éducation**.

Le renforcement de la communication plurilingue, la reconnaissance des apports de la mobilité internationale, la prise en compte de la dimension linguistique de toutes les dis-

ciplines, le développement professionnel des enseignants et l'articulation par le numérique des différents espaces d'apprentissage dans et hors la classe constituent cinq dimensions qui sont autant de leviers d'enrichissement du parcours des élèves et de rayonnement des établissements et réseaux scolaires. **La matrice du projet EOL**, véritable « table d'orientation » du projet, se fonde sur ces cinq axes de réflexion qu'elle décline aux différents niveaux de la chaîne éducative : l'apprenant, la classe, l'établissement et le système (cf. tableau ci-dessous).

	NANO : Apprenant	MICRO : Classe	MESO : Établissement	MACRO : Système
<i>Dimension opératoire</i>	1.1. Développer les compétences linguistiques	1.2. Renforcer les compétences communicatives	1.3. Installer une politique de communication à l'échelle de l'établissement	1.4. Développer une conscience langagière globale
<i>Dimension éthique</i>	2.1. Développer une sensibilité à l'égard de toutes les langues	2.2. Evaluer et certifier	2.3. Installer une politique linguistique d'établissement	2.4. Pérenniser et étendre la diversité de l'offre de formation en langues
<i>Dimension expérientielle</i>	3.1. Apprendre avec les autres	3.2. Installer une approche sensible des langues et cultures	3.3. Étendre les réseaux internationaux	3.4. Densifier le maillage des interconnexions pour favoriser l'inclusion
<i>Dimension curriculaire</i>	4.1. Valoriser les biographies et répertoires langagiers	4.2. Enseigner les langues dans une perspective interdisciplinaire	4.3. Garantir la continuité des apprentissages	4.4. Développer l'intelligence collective
<i>Dimension existentielle</i>	5.1. Penser les langues dans le projet personnel et professionnel de l'élève	5.2. Exploiter tous les espaces d'apprentissage	5.3. Prendre appui sur le paysage linguistique	5.4. Penser l'environnement plurilingue

Quels enjeux ?

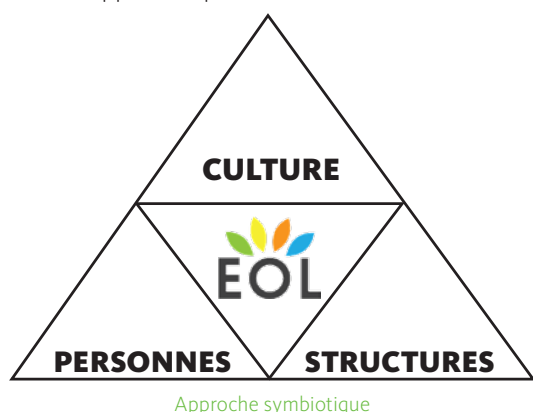
Présenté dans le *Courriel Européen des Langues* n°40 de mai 2018, le projet EOL doit permettre le développement et la valorisation des compétences plurilingues et interculturelles au service d'enjeux éducatifs. Il s'agit d'aider les établissements scolaires à dépasser les cloisonnements habituels entre les langues, entre les espaces d'apprentissage, entre les acteurs. Les environnements d'apprentissage sont définis comme **l'articulation d'enjeux culturels, structurels et personnels**. Les champs explorés par les établissements partenaires du projet vont ainsi bien au-delà des seules langues vivantes avec des projets menés grâce aux langues dans des domaines aussi variés que la cohésion sociale, le dialogue interculturel, la citoyenneté démocratique, l'éducation scientifique, l'inclusion, l'égalité des chances, etc.

Quelle méthodologie ?

La réflexion sur les environnements d'apprentissage n'a de sens que si elle prend en compte de manière différenciée les réalités de chaque territoire éducatif. C'est la raison pour laquelle l'ensemble des démarches et outils développés relèvent d'une logique participative, celle d'un **réseau d'une centaine d'établissements scolaires issus de 19 pays européens**. Pour parvenir à des réponses sur-mesure, les acteurs prennent appui sur une approche symbiotique des langues dans laquelle de nouvelles interconnexions sont développées entre les atouts d'un établissement scolaire et les besoins des élèves.

La méthodologie retenue permet d'accompagner les établissements autour de cinq étapes de la gestion de projet :

- 1 → le diagnostic partagé des besoins ;
- 2 → l'exploration des potentialités ;
- 3 → le développement d'un projet linguistique d'établissement ;
- 4 → l'évaluation ;
- 5 → le développement professionnel des acteurs.



Quels résultats ?

Le dialogue avec le réseau européen des établissements scolaires engagés, le recueil ciblé de données qualitatives et une enquête d'impact ont permis de faire émerger trois modèles environnementaux :

- Un « **modèle événementiel** » fondé sur l'organisation d'un événement à rayonnement international et/ou interculturel qui permet de motiver et mobiliser l'ensemble des acteurs autour d'objectifs communs

- Un « **modèle continu** » qui vise par un travail progressif une création ou réalisation finale en adéquation avec des objectifs partagés
- Un « **modèle centré** » dans lequel une série de micro-projets convergent vers un même objectif.

Ces trois modèles impactent de manière différenciée chez les élèves l'estime de soi, l'engagement social, la conscience de ses compétences linguistiques, la motivation et les usages des langues.

Quels livrables ?

Le projet EOL aboutit à divers livrables dont une **liste de projets concrets** effectués dans les établissements partenaires avec des impacts réels sur les élèves et les professionnels. L'équipe a retenu plus de 70 « ressources » développées par le réseau EOL et présentées sous la forme de tutoriels, compte-rendu, photographies, témoignages vidéo, réalisation d'élèves, affiches, etc.

A compter des 5 et 6 décembre, dates de la conférence finale du CELV, le **site internet du projet EOL** mettra gratuitement à la disposition de tous des ressources, outils et exemples suivant le **schéma page suivante**.

Mi-décembre, un parcours de formation hybride « Développer des environnements d'apprentissage optimisés pour et par les langues » sera proposé sur m@gistère. Il sera ouvert aux spécialistes (professeurs de langues vivantes) comme aux non-spécialistes (professeurs d'autres disciplines, chefs d'établissement, etc.). Les académies, par l'intermédiaire de leur service de formation, pourront le mettre en œuvre.

Quelles perspectives ?

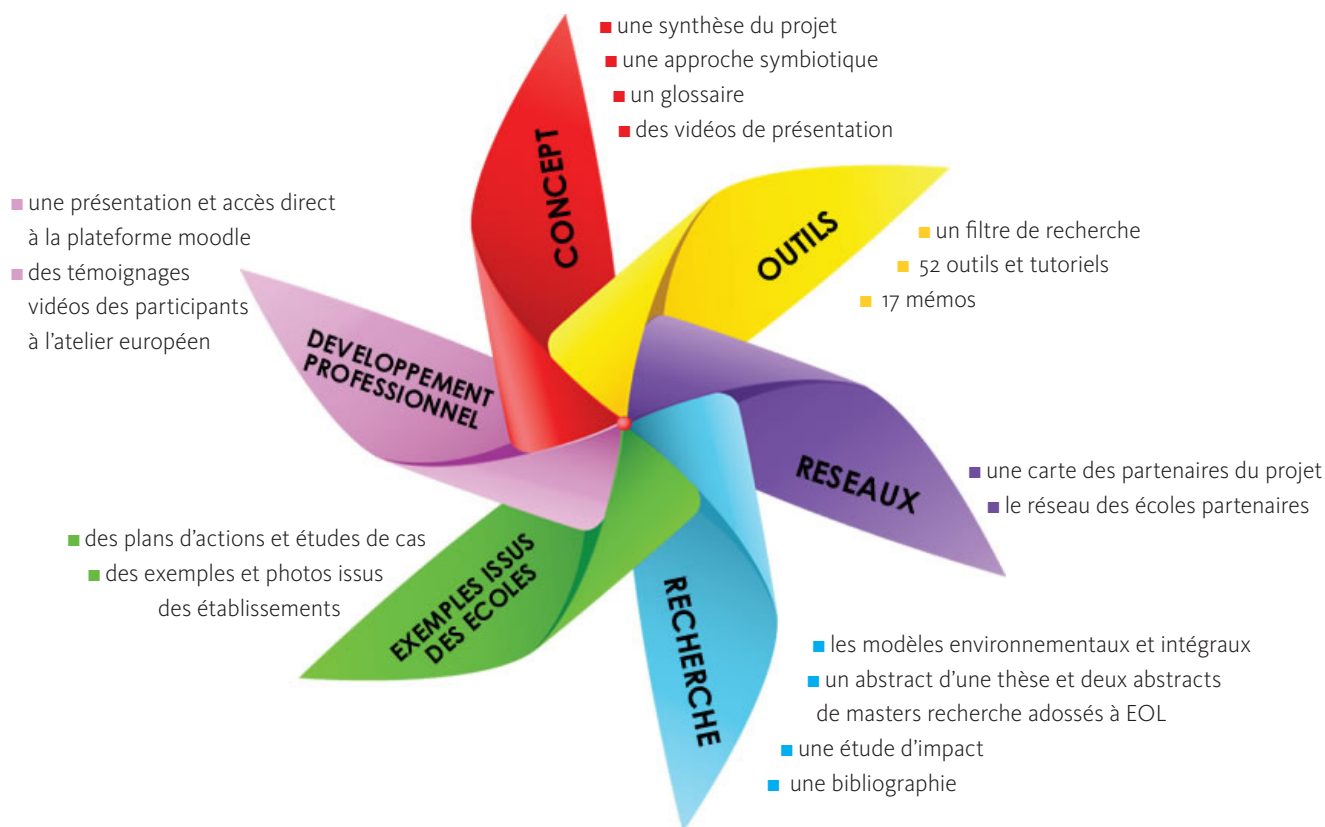
Les livrables du projet, et en particulier les nombreux outils, gagnent à être appréhendés dans le cadre du plan Langues Vivantes. Voici quelques pistes prometteuses :

- L'outil EOL-18 propose **des indicateurs** qui peuvent être exploités en lien avec la labellisation Euroscol, soit pour préparer un établissement en vue d'une labellisation, soit pour consolider et approfondir une dynamique existante.
- L'outil EOL-36 doit permettre d'enrichir le parcours linguistique des élèves et d'en favoriser la continuité. Cet enjeu est essentiel dans le cadre du **renforcement de l'apprentissage précoce des langues**.
- L'outil EOL-37 propose d'installer une **bourse de partage de compétences**, levier essentiel pour renforcer les compétences linguistiques de l'ensemble des acteurs scolaires.
- L'outil EOL-42 est constitué de disques superposés qui articulent les situations de communication en langues vivantes, les stratégies de la communication et les **compétences de citoyenneté démocratique**. Cet outil, dont le principe a déjà été transféré pour faciliter la co-animation dans le cadre des enseignements technologiques en langues vivantes, peut faciliter toutes les médiations entre les langues et les autres disciplines et ainsi soutenir le développement des enseignements en langues vivantes.
- L'outil EOL-48 a vocation à offrir une vue globale sur les opportunités d'apprentissage des langues vivantes par les **environnements numériques de travail**.

Un organigramme de planification (outil EOL-45) permet même de penser une **stratégie globale de développement scolaire** : construction d'objectifs partagés, évolution des organisations et structures et développement professionnel des acteurs. Au-delà des environnements d'apprentissage des langues, EOL a pour ambition d'impliquer l'ensemble des acteurs dans l'émergence d'une **véritable écologie humaine** à l'échelle de l'établissement scolaire. Réaliser un

diagnostic partagé des enjeux éducatifs, valoriser des compétences interculturelles, concevoir un projet collaboratif ou développer des démarches transversales innovantes doit contribuer à densifier les relations au sein de la communauté scolaire pour mieux répondre aux besoins des élèves et à la réussite du dessein social des politiques éducatives.

<https://bit.ly/zPhaMTf>



Le projet EOL – Un parcours de formation hybride sur le développement des environnements optimisés pour et par les langues

Génaël Valet | Chef de projet à la Direction du numérique pour l'éducation - ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

Le projet européen EOL (Des Environnements Optimisés pour et par les Langues) prévoit la mise à disposition d'un parcours de formation hybride sur la plateforme M@gistère. Ce parcours¹ intitulé « Développer des environnements optimisés pour et par les langues » doit permettre aux services de formation des académies de proposer aux équipes en établissement un appui dans la création de projets et d'un plan langues d'établissement en lien avec l'interculturalité, le plurilinguisme et les enjeux éducatifs de l'apprentissage des langues.

Le scénario pédagogique de cette formation-action s'articule autour de sept étapes :

- Une première étape pour comprendre ce qu'est un environnement d'apprentissage,
- l'identification des problématiques de son contexte d'établissement avec un élargissement et un partage des points de vue,
- un temps de rencontre avec d'autres équipes visant un transfert dans son propre contexte,
- une mise à disposition de ressources inspirantes pour infuser la réflexion,
- un temps de synthèse pour faire émerger les défis à réaliser,
- le temps de l'action avec la mise en œuvre d'un projet,
- un temps d'évaluation individuel et collectif puis de partage avec d'autres équipes du réseau international EOL.

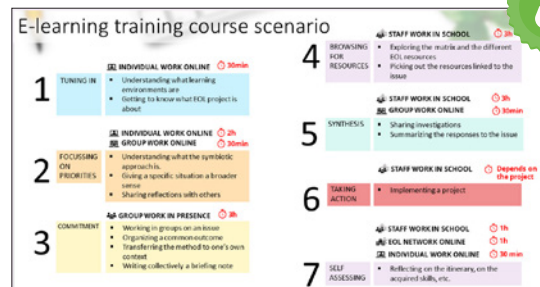
¹. L'accès au parcours en démonstration sera réservé aux personnes pouvant se connecter à m@gistère, c'est-à-dire aux agents du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse et ceux du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, ainsi qu'aux étudiants. Mais la fiche du parcours sera complètement publique.

D'une durée de 15 h (hors temps de réalisation du projet), ce parcours alterne les temps en présence et à distance. La mise en œuvre de cette formation implique un niveau d'accompagnement par un ou deux formateurs. Les participants bénéficieront d'apports sur la démarche de projet et d'un panel de plus de cinquante outils qui permettront d'appréhender toutes les dimensions du projet à mener (développement professionnel, évaluation, ressources humaines, conduite du changement, approche symbiotique, etc.).

Il s'agit d'aider les équipes à combiner les trois facteurs qui influent sur la qualité des environnements d'apprentissage : culturel (contenus d'enseignement, projets, actions, événements, habitudes, représentations, etc.), structurel (cadre, dispositifs, équipements, organisation, etc.) et personnel (rôles, fonctions, parcours, enseignements, etc.).

La publication de ce parcours dans l'offre de m@gistère est prévue pour le 17 décembre 2019. Les équipes intéressées par une mise en œuvre de la formation pourront contacter leur **correspondant académique m@gistère**.

<https://magistere.education.fr>



La/les langue(s) de scolarisation : une feuille de route pour les établissements scolaires

Rebecca Dahm | Maître de conférences à l'ESPE Midi-Pyrénées de l'université Toulouse-Jean Jaurès, et coordinatrice du projet « langue(s) de scolarisation » du CELV.

Que peuvent faire les établissements scolaires pour aider tous leurs apprenants à réussir ? Comment un établissement scolaire peut-il identifier et répondre aux besoins linguistiques de ses élèves ? Quel est l'intérêt d'une approche scolaire globale pour faciliter l'accès à la (aux) langue(s) de scolarisation ?

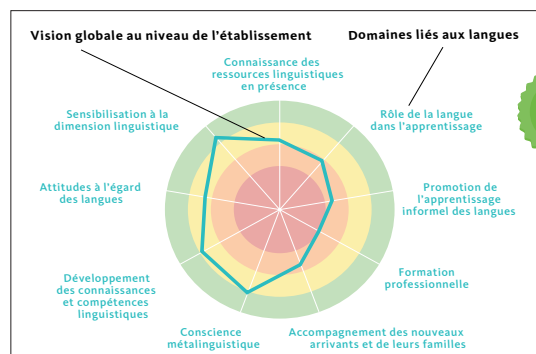
Les recherches ont montré que très souvent, les apprenants vulnérables n'ont pas accès aux connaissances fournies par l'école parce qu'ils ne possèdent pas les compétences linguistiques leur permettant de véritablement maîtriser et utiliser les informations transmises dans les différentes matières. Mais tous les enseignants ou chefs d'établissement/directeurs d'école n'en ont pas forcément conscience. Pour initier un changement, la « feuille de route » a été conçue pour permettre aux établissements de mettre en place une stratégie scolaire globale, adaptée à leurs besoins, afin d'améliorer les compétences des élèves dans la ou les langues de scolarisation¹.

Comment procéder ?

Trois ressources sont fournies :

■ Un outil d'auto-évaluation

Tout d'abord, l'outil d'auto-évaluation propose un questionnaire en ligne avec des énoncés adaptés aux 5 acteurs de l'établissement : directeurs, enseignants, personnel non enseignant, élèves et parents. Sur la base des résultats de l'auto-évaluation, l'établissement reçoit un rapport sur mesure soulignant ses points forts et les domaines à développer, que ce soit à partir d'une représentation synthétique ou par rapport à des dimensions spécifiques liées à la langue. Ce processus permet d'initier une réflexion sur la situation linguistique au sein de l'établissement.



NB : Le « domaine » se réfère aux neuf thématiques considérées comme essentielles dans la conception et le développement d'une culture scolaire qui vise à développer une approche globale en faveur de la langue ou des langues de scolarisation. Ces domaines se chevauchent partiellement et sont interreliés.

■ Une base de données de pratiques prometteuses

En réponse aux résultats individuels de l'établissement, la « feuille de route » offre une large gamme d'exemples de pratiques prometteuses provenant de toute l'Europe, voire au-delà. Ces exemples peuvent être adaptés au contexte spécifique de chaque établissement : ils aideront à planifier une stratégie pour l'ensemble de l'établissement, qui soit adaptée aux besoins identifiés dans le cadre du processus d'auto-évaluation.

Les neuf domaines sont subdivisés en dimensions, qui permettent d'organiser la recherche dans la base de données afin de repérer de nouvelles pratiques prometteuses, en

¹. La « langue de scolarisation » est la langue utilisée pour l'enseignement des différentes matières scolaires ainsi que pour le fonctionnement des établissements scolaires (CM/Rec(2014)5), Comité des Ministres, Conseil de l'Europe, 2014).

lien avec les résultats de l'établissement. Chaque dimension illustre les principes, les approches, les procédures et les actions concrètes qui permettent la mise en œuvre du domaine particulier dans les pratiques scolaires.

■ Une mallette des coordinateurs

Nous proposons également, au-delà de la centaine de pratiques prometteuses, une mallette pour les coordinateurs qui contient l'ensemble des documents nécessaires à une mise en œuvre aisée. Y sont rassemblés, entre autres, une checklist permettant d'avoir connaissance de l'ensemble des étapes à suivre pour une mise en œuvre réussie, un guide pour faciliter l'utilisation des ressources, un diaporama de présentation à l'équipe, un modèle de lettre d'information aux parents, un exemple de rapport final, etc.

Équipe : La « feuille de route » pour les établissements scolaires permettant de développer la ou les langues de scolarisation a été élaborée par Katri Kuukka (Finlande), Selin Öndul (Suisse), Nermina Wikström (Suède) et Rebecca Dahm (France), en collaboration avec les participants à la réunion de réseau (novembre 2017) et à l'atelier (novembre 2018), la consultante du CELV Marisa Cavalli (Italie) et le personnel du CELV.

 <https://bit.ly/2EfuWXy>



UN EXEMPLE DE PRATIQUE PROMETTEUSE

« Prendre conscience de la dimension linguistique de ma discipline » :

Domaine : Rôle de la langue dans l'apprentissage

Dimension : Promouvoir le développement du langage

Âge : 12-16 ans

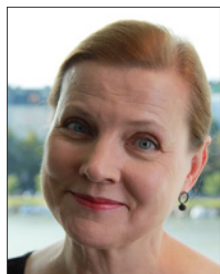
Comment aider les enseignants à identifier les pratiques linguistiques spécifiques à une matière pour faciliter l'apprentissage des apprenants vulnérables ?

« Décrire » n'a pas le même sens en histoire, en géographie ou en science : décrire un acteur historique ou décrire une politique ou un événement ne nécessite pas les mêmes opérations cognitives, la même organisation de l'information ou les mêmes éléments linguistiques. De plus, lorsque les élèves produisent un texte en cours d'histoire, ils doivent adopter la position d'un apprenant en histoire. Dans un cours de mathématiques, ils doivent écrire du point de vue d'un apprenant en mathématiques ; les caractéristiques et les éléments linguistiques ne sont pas les mêmes que si l'on demande à un élève d'être, par exemple, un journaliste. Cet outil permet aux enseignants de la discipline d'identifier les pratiques linguistiques qui sont pertinentes à leur discipline spécifique. Il n'est pas destiné à être distribué aux élèves.

NB : Cet exemple de pratique prometteuse a été exploré de manière concrète avec des élèves de 12 à 16 ans (niveau collège).



DEUX MEMBRES DU PROJET TÉMOIGNENT, DEPUIS LE NORD DE L'EUROPE



Katri Kuukka (Docteure en sciences de l'éducation), conseillère en éducation à l'Agence nationale finlandaise pour l'éducation (EDUFI). Son travail consiste à développer et soutenir la scolarisation des apprenants immigrés dans l'enseignement général, et à donner des conseils et un soutien pour la mise en œuvre des programmes nationaux de base dans une perspective de diversité linguistique et culturelle.

« J'ai rendu compte de l'évolution du projet lors des différentes réunions d'experts d'EDUFI. Au cours de l'année 2019, j'ai fait connaître le projet « feuille de route » lors de plusieurs sessions nationales de formation continue pour les enseignants. Outre les réseaux sociaux, j'ai relayé le projet à travers différents réseaux, d'une part nationaux (Poiju - un réseau national d'experts pour la promotion de la diversité linguistique et culturelle dans les écoles élémentaires,

Development School Network Majakka - un réseau de coopération des écoles élémentaires), d'autre part les réseaux nordiques (Alfarâdet - réseau de formation d'adultes dont la langue maternelle est différente des langues nordiques, le Nordic Network pour les élèves nouvellement arrivés (EANA) inscrits en scolarité obligatoire).

En avril 2019, j'ai également eu l'occasion de faire une présentation dans le cadre de la session de formation continue destinée aux chefs d'établissement organisée par l'Agence administrative régionale de l'État (AVI), qui pourrait être l'une des procédures essentielles pour faire évoluer la « feuille de route ». En tant que membre du réseau SIRIUS (Policy Network on Migrant Education, initié par la Commission européenne), j'ai fait connaître le projet dans le cadre de ma présentation à Zagreb début mai.

EDUFI a organisé en février-mars 2019 une journée d'information à l'attention des enseignants sur le prochain programme du CELV, qui m'a permis de parler de la « feuille de route ».

La diffusion sera poursuivie et les possibilités de coopération avec les Agences administratives régionales de l'État concernant la diffusion de la feuille de route seront explorées. Les projets de développement national en cours sur la diversité linguistique et culturelle financés par le ministère de l'Éducation et de la Culture via EDUFI, ainsi que le programme Erasmus+ LISTIac (L'enseignement sensible aux langues dans toutes les salles de classe), offrent des opportunités favorables pour diffuser le projet.

Les futures actions de mise en œuvre seront discutées au sein d'EDUFI et avec les réseaux. Beaucoup de choses dépendent de l'opportunité de faire traduire l'outil « feuille de route » en finnois et ensuite en suédois, mais on peut espérer que lorsque ce sera fait, cela ne fera que renforcer son application et donc aider les écoles à développer la culture organisationnelle et à enseigner dans la langue de l'école en tenant compte des besoins de l'enfant dans son approche ».



Nermina Wikström, directrice de l'éducation au sein du département des programmes nationaux de l'Agence nationale suédoise de l'éducation (Skolverket). Elle est chargée du développement des matières linguistiques dans le cadre de l'enseignement obligatoire (anglais et langue maternelle - langues minoritaires et nationales) ainsi que de l'enseignement sami.

« Au cours de l'année 2019, j'ai participé à l'organisation de plusieurs activités de diffusion au niveau national et international. Je n'ai cessé de rendre compte de l'évolution du projet lors des réunions du groupe de travail « Langues » de l'agence nationale, auprès des membres des différents départements de l'agence.

Une journée d'information sur le prochain programme du CELV a été organisée pour les formateurs d'enseignants des universités suédoises (février 2019, Agence nationale de l'éducation, Stockholm). J'y ai présenté le projet en soulignant l'importance des pratiques prometteuses permettant d'aider les établissements à élaborer un plan cohérent, pour mettre en place un enseignement efficace et sensible aux langues dans toutes les matières, particulièrement utile pour les élèves vulnérables.

J'ai également organisé une session au Centre de Järfälla pour les chefs d'établissement et les enseignants de langue maternelle (juin 2019), en coopération avec la représentante suédoise en charge de la formation. J'y ai partagé mon expérience du projet et discuté des possibilités de mise en œuvre avec les représentants de l'enseignement préscolaire et scolaire obligatoire.

J'ai par ailleurs diffusé des informations sur le projet au cours des divers contacts internationaux, par exemple lors de la réunion annuelle du Réseau international de centres de langues nationaux, INNLAC¹ (juin 2019, Budapest), où j'ai informé les pays participants de l'objectif, du développement et de l'état actuel du projet ainsi que des possibilités de sa réalisation ».



Le guide des compétences enseignantes pour les langues dans l'éducation

Lukas Bleichenbacher | Professeur de didactique des langues, Institut pour l'enseignement et l'apprentissage des langues (IFDS), Haute Ecole Pédagogique de St Gall (Suisse), coordinateur du projet « Vers un Cadre européen commun de référence pour les enseignants de langues »

Francis Goullier | Inspecteur général de l'éducation nationale honoraire, membre de l'équipe du projet

Richard Rossner | Consultant et co-fondateur d'Eaquals, association internationale qui promeut la qualité dans l'enseignement des langues, membre de l'équipe du projet

Le projet intitulé « Vers un Cadre européen commun de référence pour les enseignants de langues » du Centre européen pour les langues vivantes (CELV) n'a pas abouti, comme le titre pourrait le laisser penser, à un nouveau cadre du même nom et ce n'était pas non plus son objectif. Les recherches entreprises ont toutefois conduit à développer un site web¹ exhaustif intitulé Guide des compétences enseignantes pour les langues dans l'éducation.

■ Base de données et exemples de pratiques

La première partie du Guide est une **base de données** commentées, avec quarante cadres existants de compétences enseignantes. Formateurs d'enseignants, enseignants et autres usagers peuvent parcourir les descriptions pour s'informer sur les différents cadres ainsi que sur le type de compétences qu'ils décrivent. Des exemples de pratiques sont fournis pour encourager la réflexion sur les différentes façons dont les formateurs d'enseignants et les enseignants peuvent se saisir de tels cadres. La base de données a fait l'objet d'un pilotage intense pendant les deux dernières années et sera rendue disponible en français et en anglais à la fin de l'année 2019.

■ Nouvelle taxonomie des compétences enseignantes

Une seconde phase principale du projet a consisté à compi-

ler une nouvelle taxonomie des compétences enseignantes pertinentes. L'analyse des cadres existants a révélé que très peu d'entre eux décrivent les compétences liées à l'éducation langagière qui valent pour tous les enseignants, qu'ils enseignent les langues ou d'autres matières. Une taxonomie de telles compétences a été établie et discutée par différents experts.

Cette taxonomie contenant les types de compétences pour les langues dans l'enseignement commence par des principes en lien avec la contribution de l'éducation langagière à des objectifs éducatifs fondamentaux tels que la citoyenneté démocratique et le plurilinguisme. Ces principes conduisent à des dimensions qui décrivent les compétences pour des domaines-clés de l'éducation comme l'enseignement à proprement parler, la coopération avec des collègues et autres acteurs, ainsi que l'apprentissage tout au long de la carrière professionnelle. D'autres domaines importants concernent les compétences langagières et interculturelles

¹. Le site web est essentiellement en anglais. Il existe une introduction en français mais tous les documents cités dans l'article sont en anglais.

des enseignants ainsi que des compétences « méta » en lien avec la compréhension du multiculturalisme, du langage et des langues. La taxonomie peut avoir différentes fonctions mais elle n'est pas conçue comme un cadre permettant une utilisation pratique. Elle pourrait, par exemple, servir de base au développement de futurs instruments plus concrets.

■ Une enquête bilingue sur les besoins d'un instrument commun aux enseignants

Pendant la phase de pilotage, l'équipe du projet est parvenue à rassembler et à analyser une série d'opinions quant au besoin d'un tel instrument commun. Pour obtenir des indications supplémentaires, une enquête bilingue en ligne a été conduite début 2019 via les réseaux du CELV. Celle-ci a permis de recueillir 160 réponses de personnes avec divers contextes géographiques et professionnels. Une majorité était en faveur de futurs instruments qui combinent un modèle partagé mettant en évidence les compétences communes aux différents enseignants, avec des adaptations spécifiques par exemple pour les enseignants de disciplines non linguistiques. Les personnes ayant répondu ont également exprimé leur préférence pour certaines caractéristiques formelles des futurs instruments, par exemple la présence d'éléments tels que des scénarios qui les rendent accessibles, en particulier pour la formation des enseignants.

L'équipe de projet est convaincue que les résultats fournissent une base solide sur laquelle il est possible de planifier des développements ultérieurs sur les compétences enseignantes.



Dépliant en anglais

<https://bit.ly/2RNx4oF>



TEACHER COMPETENCES FOR LANGUAGES IN EDUCATION:

CONCLUSIONS OF THE PROJECT

Ce document (43 p.) propose une taxonomie de catégories et d'exemples de compétences des enseignants en matière de langues dans l'éducation. La raison d'être de ce document est d'examiner les points communs des compétences pertinentes des enseignants dans différentes disciplines, y compris l'enseignement des langues étrangères, l'enseignement de la langue de scolarisation comme matière, et la dimension linguistique de l'enseignement d'autres matières.

(extrait de l'introduction et traduit de l'anglais par Deepl)



<https://bit.ly/2PiVi0K>

language in subjects

Comment augmenter la conscience linguistique dans les enseignements disciplinaires ?

Jérôme Béliard | Professeur agrégé d'histoire à l'INSPE, université de Nantes.

Co-porteur du projet « Développer la conscience linguistique dans les matières scolaires »

Le projet du Centre européen pour les langues vivantes « conscience linguistique dans les disciplines scolaires » commencé en 2016 arrive à son terme. Le résultat de ces quatre années de travail est une plateforme d'autoformation à destination des enseignants du primaire et du secondaire qui souhaitent porter une attention particulière à l'apprentissage de la langue des disciplines.

La réflexion sur la langue n'est pas l'apanage de certains enseignants puisque tous les apprenants et toutes les disciplines sont concernés par les questions langagières : élèves nouvellement arrivés, élèves n'ayant pas la langue de scolarisation comme langue 1 (langue étrangère, régionale, minoritaire) et apprenants vulnérables en difficultés scolaires. Les questions à se poser sont nombreuses : une hypothèse en biologie mobilise-t-elle les mêmes caractéristiques linguistiques qu'une hypothèse dans un texte littéraire ou géographique ? Puis-je argumenter ou décrire en sciences avec les mêmes mots, les mêmes phrases, les mêmes formes textuelles qu'en histoire ? Y-a-t-il des genres discursifs spécifiques aux disciplines ? Quelles stratégies doit-on mettre en place pour développer un enseignement disciplinaire conscient des enjeux langagiers ?

Pour faciliter cette prise de conscience des enjeux linguistiques disciplinaires et pour donner suite à nombreux ateliers et échanges avec des enseignants des pays membres,

une équipe internationale a créé une plateforme d'autoformation qui s'organise autour de trois grands axes : planifier, enseigner, apprendre.

Chaque partie comporte un point scientifique, des outils d'analyse, de travail et/ou de planification, des exemples de bonnes pratiques et des exercices d'autoformation et d'autoévaluation.

Plusieurs outils originaux et téléchargeables sont proposés pour :

- identifier les besoins des élèves,
- identifier les genres discursifs disciplinaires,
- prévoir des collaborations efficaces entre enseignants disciplinaires et enseignants de langue,
- planifier des tâches intégrant des objectifs langagiers aux objectifs disciplinaires,
- planifier des tâches différenciées selon le niveau de langue des élèves,
- approfondir la réflexion grâce à une bibliographie récente.

L'équipe d'experts conceptrice du projet a par ailleurs été retenue par le Comité de direction du CELV pour assurer formation et conseil auprès des États membres pour la période 2020-2023.



<https://bit.ly/34bpbZz>

L'enseignement des langues en Slovénie

Entretien - Bronka Straus, membre du comité de direction du CELV

Propos recueillis par Marion Latour, chargée d'études documentaires, France Éducation international



Bronka Straus est titulaire d'un diplôme en langue et littérature françaises et anglaises de la Faculté des arts de l'Université de Ljubljana. Depuis 1998, elle travaille au ministère de l'Éducation, de la science et des sports sur les questions d'apprentissage et d'enseignement des langues étrangères. Pour ses efforts en faveur de l'enseignement et de l'apprentissage du français, elle a été nommée Chevalier de l'ordre des palmes académiques de l'État français. Au cours des dernières années, elle a œuvré pour une meilleure visibilité des langues et de leurs rôles dans le système scolaire slovène. Elle est membre du comité de direction du Centre européen pour les langues vivantes où elle occupe le poste de vice-présidente. Parallèlement, elle est en charge de la sélection des participants aux activités du CELV.



Qu'est-ce qui caractérise aujourd'hui l'enseignement et l'apprentissage des langues en Slovénie ?

C'est surtout une forte motivation de la part des élèves et de leurs parents pour apprendre une langue étrangère, acquérir de bonnes compétences en anglais principalement, mais aussi en allemand comme deuxième langue ou d'autres langues étrangères. Pourquoi cette forte motivation ? Parce qu'il y a des raisons historiques, culturelles mais aussi à cause de la situation géopolitique de la Slovénie. En effet, si on regarde un peu la carte de la Slovénie, elle est à la croisée de quatre familles linguistiques : d'un côté l'Italie avec la langue romane, l'Autriche au Nord avec la langue germanique, et puis nous sommes voisins avec la Hongrie et la langue hongroise et bien sûr les Croates et la langue slave.

En 2016, nous avons eu une **consultation publique à l'initiative du ministère de l'Éducation** afin d'améliorer l'apprentissage de la deuxième langue étrangère à l'école primaire (à 9 ans) et la rendre obligatoire à l'âge de 12 ans. Pour la majorité de ceux qui ont répondu, la compétence en langue était importante mais il fallait veiller à ce que l'argent dépensé pour l'apprentissage des langues soit utilisé de manière plus optimale. Certains disaient que l'apprentissage des langues était un atout important de notre système scolaire. La consultation devait servir à l'adaptation d'une loi qui n'a finalement pas été adoptée. Mais les résultats de la consultation publique restent encore aujourd'hui une base de travail.

La Slovénie a enchaîné plusieurs programmes nationaux linguistiques. Quelles continuités constatez-vous et quelles nouvelles orientations ont été prises ?

Maintenant on prépare le troisième programme (2020-2024). **Les programmes nationaux de la politique linguistique font l'objet d'un bilan annuel** de tout ce qui s'est passé dans l'année précédente. C'est un atout, comme ça on a vraiment un compte rendu de tout ce qui se passe dans les différents domaines de la politique linguistique en Slovénie et c'est riche. Le futur programme conserve les mêmes axes prioritaires que le **précédent** (une consultation publique avait montré la satisfaction du public). Il se veut d'envergure nationale. Si on regarde le contenu de ce programme, on voit que l'accent est porté sur la langue slovène bien sûr, la langue slovène en tant que langue nationale, en tant que deuxième langue dans les régions bilingues ou pour les immigrants. On donne aussi une importance aux personnes qui n'habitent plus en Slovénie (de l'autre côté de la frontière ou dispersés dans le monde) ; ces expatriés peuvent garder la compétence linguistique en langue slovène.

« En 2014, on a introduit l'apprentissage de la deuxième langue étrangère au primaire, à l'âge de 9 ans, en option. »

Et puis les langues étrangères constituent un chapitre à part entière de ce programme. Si je reviens à ce compte rendu annuel, il y a pas mal d'argent investi dans l'apprentissage des langues. Ce compte rendu est à la disposition du public et peut être une base de recherche pour l'avenir. En regardant en arrière sur ces cinq dernières années, je peux dire qu'on voit **un grand développement pour la langue slovène en tant que langue seconde pour les immigrants**, pour tous ceux qui en ont besoin ; c'est là où on constate un progrès important. Ce qui n'a pas été assez soutenu c'est tout ce qui touche à l'ingénierie linguistique : matériel en ligne, pour la traduction, etc. Les technologies du langage humain sont déjà bien développées pour les langues mondiales (comme l'anglais et le français) mais pour la langue slovène il faudrait des investissements supplémentaires de la part du gouvernement.

Pour ce programme national deux ministères se sont impliqués : le ministère de l'éducation, qui a participé activement à la préparation et à la réalisation de ce programme, et le ministère de la culture, qui s'en est occupé sur le plan national. Il a organisé des conférences et une consultation en ligne publique où chacun pouvait exposer son idée ; on a essayé de prendre en considération le plus possible de personnes et de suivre les besoins du terrain.

On a également un grand débat national sur l'introduction des langues étrangères comme langues d'enseignement à l'université, dans le cadre de la mobilité internationale. Car comment attirer des étudiants étrangers sans leur offrir des cursus en anglais notamment ? Mais c'est très difficile car on est très protecteur de notre langue. Il est possible, par exemple, d'offrir les cours en anglais mais à condition qu'ils se fassent en même temps en slovène, mais on ne peut pas remplacer les cours en slovène par ceux en anglais.

A quel(s) âge(s) les élèves apprennent-ils les langues étrangères ?

En Slovénie, la loi impose une première langue étrangère à 7 ans. La langue étrangère est possible dès 6 ans en option et dans les faits, la plupart des élèves la commencent à 6 ans. Les élèves choisissent à 97 % l'anglais et ceux qui sont à la frontière avec l'Autriche, l'allemand. Précisons que l'école primaire dure 9 années, entre 6 ans et 15 ans, et se divise en trois cycles, le dernier cycle correspondant à votre collège. A la réforme du système scolaire en 1996, on avait introduit la deuxième langue étrangère à l'âge de 12 ans (dernier cycle de l'école primaire) mais ce n'était pas obligatoire. C'était la liberté de l'élève en fait de choisir parmi un certain nombre de matières, dont les langues (l'allemand, le français et dix autres langues). 12 % des élèves choisissaient la langue comme option (La plupart des élèves choisissent plus de sport et l'informatique).

En 2014, on a introduit l'apprentissage de la deuxième langue étrangère au primaire, à l'âge de 9 ans, en option. L'élève peut choisir la langue étrangère parmi cinq matières ; il peut aussi choisir d'avoir plus de temps libre.

Au niveau du cycle 2 (9-12 ans), on choisit parmi 6 langues étrangères, soit les 4 langues voisines : italien, allemand, hongrois et croate, plus deux langues internationales : anglais et français. Bien sûr la plupart des élèves choisissent l'allemand sachant que l'anglais est la première langue étrangère, sauf lorsque l'allemand est la première langue étrangère, dans ce cas-là, l'anglais est la deuxième langue étrangère.

Pour le cycle 3, ils choisissent parmi 12 langues : anglais, allemand, et puis après français, italien, espagnol, croate, russe, hongrois, serbe, macédonien, latin, et dernièrement on a introduit le chinois. Mais la critique, qui est plus ou moins juste, c'est qu'au niveau national il y a un choix mais quand on regarde la réalité concrète de certaines écoles, surtout s'il s'agit d'un petit établissement scolaire, l'offre se limite à une seule langue en tant que deuxième langue étrangère.



LA FORMATION DES ENSEIGNANTS POUR LE PRIMAIRE ET LE SECONDAIRE

Les enseignants du primaire et du secondaire ont le même diplôme universitaire. Pour enseigner la langue dans les premières années, les enseignants peuvent être des enseignants généralistes mais spécialisés en langues, en suivant un module sur deux ans d'enseignement précoce des langues.

Cette spécialisation peut s'acquérir en formation initiale ou continue. Si on a fait des études en langues étrangères à l'université, on devient un enseignant de langue et on enseigne aux élèves à partir de 10 ans. Pour enseigner aux plus jeunes, le professeur de langue doit suivre une formation supplémentaire en enseignement précoce des langues. Les enseignants du primaire comme du secondaire ont le droit et l'obligation de suivre une formation continue de 5 jours par an ou 15 jours sur 3 années, sur leur temps de travail.

Quel est le statut du hongrois et de l'italien dans les régions bilingues ?

On a deux régions bilingues mais le régime linguistique éducatif est très différent. On a des établissements scolaires avec le slovène en tant que langue d'apprentissage et l'italien comme langue obligatoire et puis vice versa, on a des institutions scolaires où la langue de scolarisation est l'italien et le slovène deuxième langue obligatoire. Alors que là où le hongrois est enseigné comme deuxième langue, on a une sorte de méthode EMILE : toutes les matières sont enseignées en même temps en hongrois et en slovène.

Quels sont les projets ou les thématiques du CELV que vous utilisez le plus ou qui sont considérés comme prioritaires ?

J'aimerais mentionner d'abord le **projet CARAP** (Un cadre de référence pour les approches plurielles des langues et des cultures), avec les approches plurielles et l'éducation plurilingue. Il y a un fort désir de la part des autorités slovènes de s'investir dans cette direction et on a mis en place un grand projet national de 6 ans qui s'appelle « **Les langues comptent** ».

On a eu aussi **Relang** (Relier les curricula, les tests et les examens de langues au Cadre européen commun de référence). Il existe maintenant une attestation du niveau du CECRL en plus du baccalauréat pour les élèves ayant obtenu suffisamment de points à leurs épreuves de langues. Cette attestation a une valeur officielle au niveau national, ce qui est très bien. Le niveau exigé est le B2 pour la LV1 et le B1 pour la LV2. Comme le début de l'apprentissage des langues a été avancé, je pense que nous exigerons dans les années à venir le niveau C1 pour la LV1.

J'aimerais aussi signaler la technologie en ligne. L'année dernière on a eu deux séminaires du CELV sur les technologies en ligne pour des publics divers : enseignement primaire, enseignement secondaire et aussi formation pour les adultes.

On a également l'offre de conseil et de formation du CELV **QualiRom** pour le Romani que l'on essaye de développer dans le cadre du système scolaire. On en est au début mais on a une forte volonté de développer l'apprentissage du romani. Il y a aussi **Prosign** langue slovène des signes. C'est grâce à ce projet que les experts slovènes en langue slovène des signes ont commencé à aligner les examens en langue slovène des signes sur le Cadre européen commun de référence pour les langues.

Quelles articulations existent entre vos fonctions au CELV et votre poste en Slovénie ?

Jusqu'en 2017 j'avais les trois fonctions au CELV de Membre du comité de direction, d'Autorité de nomination et de Point de contact. J'avais demandé à être membre du bureau pour en savoir plus sur le fonctionnement du CELV et sa position au niveau international, également pour voir l'utilité par rapport au niveau national. Ces quatre dernières années je suis aussi vice-présidente du comité de direction. En étant au ministère où je m'occupe de politique linguistique, je peux proposer des projets, des lignes de travail, et je suis très bien positionnée pour croiser tous ces axes : d'un côté le CELV, le Conseil de l'Europe, la Commission européenne et de l'autre le développement des langues au niveau national. Et quand je réfléchis au développement au niveau national, j'ai tout le temps à l'esprit ce que le CELV peut nous proposer, nous apporter. De même je vois quels sont les résultats qui pourraient intéresser les collègues du CELV.



Ressources

À explorer sur le web

Sélection de Sophie Condat, chargée d'études documentaires, France Éducation international

Relever des défis linguistiques avec les élèves

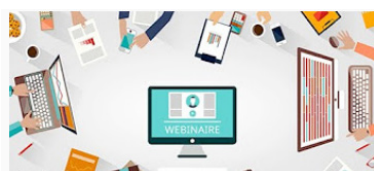
Le **manuel des défis linguistiques** publié par le CELV à l'occasion de la Journée européenne des langues (26 septembre) encourage les apprenants, devenus agents secrets, à relever des défis. Adaptés à tous les niveaux et amusants, ces 51 défis se résolvent seuls ou en classe. On peut choisir des défis faciles et rapides, comme « Compter de 1 à 10 en 3 langues différentes en une minute » ou plus exigeants comme « Écrire les paroles d'une chanson de rap dans une langue étrangère avec un ami ». L'apprenant qui réussit 20 défis ou plus peut se voir récompensé d'un **certificat** et tenter alors le dernier défi dont la consigne est la suivante « Créez une courte vidéo illustrant ce que vous osez faire dans une langue étrangère. - soit sur la base des défis ci-dessus, soit d'une de vos propres inventions ! ».



Développer les compétences linguistiques des élèves avec des *escape games*

Comment développer les

compétences linguistiques et de coopération des élèves ? En jouant ! Les *espace games* - des jeux dans lesquels des élèves doivent sortir en moins d'une heure de la salle dans laquelle ils sont enfermés - sont en plein essor. Les collectifs d'enseignants **Escape n'game** et **S'cape** donnent des conseils pour créer son propre *espace game* et proposent des **jeux** semi-virtuels ou réels en différentes langues (anglais, allemand, espagnol, italien), réalisés par (ou pour) des élèves de collège et de lycée. Dans l'un des jeux, **Chiuso nel locale rifiuti**, une concierge a été assassinée. Des lycéens se transforment en locataires de l'immeuble pour résoudre cette enquête policière sous forme d'*escape game* virtuel, grâce notamment à **Genially**, un outil de création de contenus interactifs.



Innover et utiliser le numérique en classe

de langue : vidéos d'un colloque international

Quels sont les apports et les limites du web social, quelle place pour les littératies numériques dans l'apprentissage des langues, comment passer des idées aux pédagogies innovantes ? Sous forme de **vidéos**, les actes du colloque « **Innovation pédagogique, numérique et apprentissage des langues** », organisé par l'Université de Franche-Comté et la revue Alsic (novembre 2018), répondent à ces questions et à bien d'autres !



Sensibiliser les élèves à la langue et à la culture allemandes

Mobiklasse, initiative de l'Office franco-allemand pour la jeunesse (Ofaj) pour le primaire et le secondaire, vise à donner l'envie d'apprendre l'allemand aux élèves français. À la demande d'un professeur d'allemand ou d'un chef d'établissement, de jeunes animateurs allemands interviennent en classe pour faire découvrir de façon ludique la langue et la culture allemandes, ainsi que les possibilités d'échanges entre les deux pays. De même, avec **FranceMobil**, l'homologue français de Mobiklasse, de jeunes Français partent en Allemagne faire découvrir la culture française et francophone.

Apprendre gratuitement des langues en VO

Lancé en 2019 par la Région Ile-de-France, le site d'apprentissage des langues gratuit **QIOZ** permet d'apprendre 4 langues - l'anglais, le français, l'allemand et l'espagnol - à partir d'extraits de films, de séries TV ou de clips musicaux en version originale. Une fois son compte créé, ses attentes et ses centres d'intérêts définis (personnels ou professionnels), l'apprenant se lance, aidé dans sa progression par un coach virtuel.



Réaliser un spectacle musical en 5 langues

Des enseignants ont choisi de mettre la création littéraire et musicale au cœur de la classe en faisant participer leurs élèves au **Spectacle**

Musical Européen, un projet *eTwinning* (2016 - 2018). Des collégiens de France, d'Italie, du Royaume-Uni, d'Allemagne et d'Espagne ont ainsi réalisé un spectacle musical en cinq

langues dont ils ont composé la musique et écrit les paroles. Grâce à cette aventure linguistique collective, ils ont revu leurs stéréotypes en découvrant la culture de l'autre et développé un sentiment d'identité européenne. Ils se sont impliqués dans des activités ludiques et motivantes et ont été amenés à utiliser des outils numériques. Le site dédié au spectacle présente le projet devenu une comédie musicale en 2016, les chansons et la bande annonce du film issu du projet.



Comprendre le bilinguisme et le plurilinguisme par la vidéo

Quelle importance donner à la langue maternelle ? Pourquoi la développer ? Qu'est-ce qu'être bilingue, comment le devient-on ? Qu'est-ce que l'éveil aux langues ? Les enfants bilingues commencent-ils à parler plus tard que les enfants monolingues ? En **18 vidéos** de quelques minutes, des enseignants-chercheurs et linguistes répondent aux questions les plus fréquentes sur le bi-/ plurilinguisme posées par DULALA. L'association développe des ressources et propose des formations pour l'enseignement bi-/plurilingue et l'éveil aux langues.

Vient de paraître

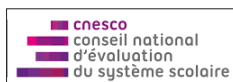
Sélection de Sophie Condat, chargée d'études documentaires, France Éducation international

De la découverte à l'appropriation des langues vivantes étrangères : comment l'école peut-elle mieux accompagner les élèves ? Notes des experts - Langues vivantes étrangères : conférence de consensus

CASTELLOTTI Véronique, MARTINEZ Pierre, PAULIN-MOULARD Fabienne, et al.

Paris : CNETCO, avril 2019, 185 p., bibliogr.

<https://bit.ly/2JileX6>



L'accompagnement des élèves suscite un intérêt grandissant en sciences de l'éducation. Comment

mieux les accompagner dans l'apprentissage des langues vivantes étrangères (LVE) ? La question a été débattue lors de la conférence de consensus organisée par le Cnesco et l'Ifé-ENS de Lyon (13-14 mars 2019). Les notes des experts présentées ici reprennent les thématiques phares de la conférence, parmi lesquelles : les enjeux français, européens et internationaux des langues à l'école ; les acquis des élèves et les cursus scolaires ; les pratiques et les dispositifs pédagogiques ou la formation des enseignants. Ces notes font partie du **dossier du CNECSO sur les langues vivantes** qui réunit synthèse, recommandations et rapports.

Recommandation du Conseil du 22 mai 2019 relative à une approche globale de l'enseignement et de l'apprentissage des langues

Conseil de l'Union européenne

Journal officiel de l'Union européenne, 5 juin 2019, n° C 189, 19 p.

<https://bit.ly/2MLmcg0>



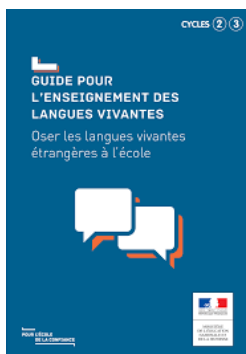
européenne et dans le monde. Comment alors améliorer l'apprentissage des langues lors de la scolarité ? En sensibilisant davantage les enfants aux langues, recommande notamment le Conseil de l'Union européenne, qui préconise également d'aider chaque jeune à acquérir un niveau expérimenté dans au moins une autre langue européenne, de soutenir les enseignants, d'utiliser des pédagogies innovantes, inclusives et multilingues, enfin, d'assurer le suivi des compétences linguistiques.

Le manque de compétences linguistiques est un frein à la mobilité et à l'insertion professionnelle dans l'Union

Guide pour l'enseignement des langues vivantes : oser les langues vivantes étrangères à l'école

Eduscol

Paris : Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, juillet 2019, 38 p., bibliogr.



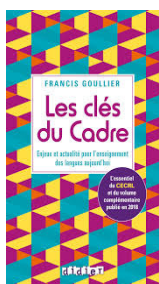
<https://bit.ly/31R5fWV>

Dans la suite du rapport de Chantal MANES-BONNISSEAU et d'Alex TAYLOR, « **Pour une meilleure maîtrise des langues étrangères, oser dire le nouveau monde** » (2018), qui définissait les perspectives d'un nouvel enseignement des langues en France - permettre à chaque élève de communiquer dans au moins deux langues vivantes à la fin de l'enseignement secondaire -, **ce guide pratique entend aider les professeurs des écoles à mettre en place un enseignement motivant et efficace**. Il en explicite d'abord les enjeux et propose un cadre didactique répondant aux questions que peut se poser un professeur sur l'enseignement-apprentissage des langues. Il donne ensuite des conseils méthodologiques pour élaborer des séquences pédagogiques et apprendre le lexique de la langue étudiée. Principalement articulées autour d'activités orales et de thématiques culturelles, ces séquences sont déclinées en plusieurs langues (**allemand, anglais, espagnol et italien**).

Les clés du Cadre : enjeux et actualité pour l'enseignement des langues aujourd'hui

GOULLIER Francis

Paris : Didier, 2019, 127 p.



Comment enseigner les langues avec le **Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)** ? Avec cet ouvrage pratique, Francis Goullier donne des clés de compréhension et d'utilisation du Cadre. Il répond à vingt questions, définit les notions et les termes clés (approche actionnelle, langue première...) et présente quinze articles sur l'histoire du Cadre et du **Volume complémentaire**

(2018). Des ressources du **Centre européen pour les langues vivantes (CELV)** et du **Conseil de l'Europe** pour appliquer en classe les idées du Cadre complètent l'ensemble.

De l'enseignement à l'apprentissage des langues : quelles stratégies ? Dossier

VALENTIN Michèle, coord.

Les langues modernes, septembre 2019, n° 3, p. 11-77, bibliogr.



Quelles stratégies mettre en œuvre dans l'enseignement des langues et comment accompagner les élèves dans leur apprentissage ? Ce numéro se penche sur une thématique qui retient l'attention des sciences de l'éducation. Les contributions s'intéressent à l'enseignement de la grammaire en anglais, à l'enseignement de l'allemand en région frontalière, ou encore à la dimension collective de la stratégie, peu prise en compte alors que le **Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)** souligne son importance pour la « formation d'un acteur social ».

Lecture partagée

De Bernadette Plumelle, responsable du Centre de ressources et d'ingénierie documentaires, France Éducation international

Le BELC et la simulation globale : retour vers le futur

Hachette a publié en octobre 2019 un livre, **Le BELC : 50 ans d'expertise au service de l'enseignement du français dans le monde**, qui permet de découvrir ou de mieux connaître le rôle joué par cet organisme dans la rénovation de l'enseignement du français langue étrangère, le FLE. Il reprend les passages les plus significatifs de l'ouvrage¹ réalisé à l'occasion du cinquantième anniversaire de la naissance du BELC, célébré en 2017 par le CIEP. On peut mesurer, à sa lecture, les effets de pratiques et de conceptions de l'enseignement innovantes conçues il y a plus d'un demi-siècle, dont certaines sont toujours à l'œuvre dans les classes et réinvesties, bien au-delà des classes de FLE, par les enseignants de langues et de toutes disciplines.

Le BELC : un laboratoire du langage

Une fois n'est pas coutume, le *Courriel européen des langues* s'aventure sur les territoires de l'apprentissage/enseignement du FLE et, plus encore, jette un regard rétrospectif sur un lieu emblématique et fondateur du français langue étrangère, le BELC (Bureau pour l'enseignement de la langue et de la civilisation françaises à l'étranger). Pour celles

et ceux qui en ignorent l'existence, cet organisme, créé en mars 1966 et rattaché au CIEP, a déployé une forte activité éditoriale durant une vingtaine d'années. Denis Bertrand, un des directeurs du BELC (1990-1994) définit celui-ci comme *un laboratoire du langage*. Francis Debyser, le directeur du BELC de 1967 à 1987, a encouragé les travaux de recherche et leurs publications dans tous les domaines qui touchent à l'enseignement des langues : méthodologie et didactique des langues, linguistique, techniques et expériences pédagogiques, créativité. Et c'est au sein du BELC qu'a été inventé le concept de « simulation globale » pensé et expérimenté par Jean-Marc Caré et Francis Yaiche lors des stages BELC des années 80 ; concept qui connaîtra un très grand succès auprès des enseignants.



La simulation globale et son pouvoir créatif

La simulation globale est une méthode du « *comme si* ». Francis Debyser la définissait comme *une reproduction simulée, fictive et jouée d'échanges interpersonnels organisés autour d'une situation-problème : cas à étudier, problème à résoudre, décision à prendre, projet à discuter, conflit à arbitrer, litige, dispute, débat, situation de conseil* (1976). Plusieurs déclinaisons sont proposées : L'immeuble, la plus connue, qui s'inspire du roman de Georges Pérec *La vie mode d'emploi* ; Le cirque ; Îles... Les élèves, confrontés à ce cadre de jeu (lieu/

¹. Expertise au service des acteurs du français dans le monde : mélanges pour les 50 ans du BELC, Sèvres : CIEP, 2018, 271 p.

thème/situation problématique/identités fictives) peuvent, dans une activité de groupe avec la classe, déployer leurs connaissances et compétences linguistiques, donner libre cours à leur imagination, utiliser des documents authentiques et, par le jeu, sortir de la classe pour créer un univers virtuel. C'est, pour l'enseignant, la possibilité d'avoir une approche interculturelle de situations complexes avec ses élèves qui s'inspirent de la vie réelle.

La **simulation globale** est une pratique ludique qui n'a rien perdu de son actualité et son pouvoir créatif a traversé des décennies comme en témoigne l'article très récent de Kerrie McKim (2017), « **Flipping global simulations in the digital era** » (La simulation globale à l'heure du numérique : une simulation globale « inversée ») publié dans la revue *Les Cahiers de l'APLIUT* (vol. 36, n° 2) ou celui d'Aurélien Guillaume-Le Guével : « La simulation globale, un outil sur mesure » (*Cahiers pédagogiques*, n° 528, mars-avril 2016) où elle décrit un projet mené au collège en français et en histoire.

La simulation globale est sortie du cercle premier de l'enseignement du français langue étrangère pour investir d'autres disciplines ou s'inscrire dans une démarche interdisciplinaire. Faites le test, tapez dans votre moteur de recherche préféré les mots « simulation globale » ; vous y trouverez de très nombreux récits d'expériences menées dans des classes du primaire, des classes

de langues, des classes d'histoire, de français ; des classes pour élèves allophones, pour des adultes réfugiés... Comme on le voit, la question des jeux sérieux n'est pas d'aujourd'hui et on pourrait considérer la simulation globale comme la forme « première » de jeux sérieux qui, depuis, ont connu de nombreux avatars.

Mémoires du BELC : une boîte à outils pour l'enseignant de langues

Pour les lecteurs intéressés par les textes originaux publiés par le BELC, très longtemps introuvables, France Éducation international (nouveau nom du CIEP) a créé une bibliothèque numérique en 2015 : **Mémoire(s) du BELC** qui, à l'occasion de la célébration des 50 ans du BELC en 2017, a été enrichie d'une quarantaine de titres. Ce corpus de textes permet d'apprécier la diversité et la richesse des travaux du BELC produits de 1967 à 1987. On y trouve tous les textes cités précédemment mais aussi d'autres publications célèbres comme **Cartes noires**, jeu de compositions et d'élucidations d'intrigues policières ; des recueils d'innovations pédagogiques ou des études linguistiques (grammaire, phonétique, etc.).

Redonner vie à tout un pan de l'histoire du BELC permet aux chercheurs et aux didacticiens de découvrir et d'étudier cette période si fertile de la didactique du FLE et des langues. Mais l'objectif est aussi, et surtout, de donner accès à des pratiques et à des supports pédagogiques très innovants pour encourager la créativité et le plaisir d'apprendre des élèves et proposer aux enseignants de diversifier leurs manières d'enseigner une langue ■

